

L'inflation rogne nos salaires : on veut 2% d'augmentation !

Les organisations syndicales et patronales de la branche publicité se réunissent depuis quelques semaines afin de faire évoluer la grille des salaires.

Comme très (trop) souvent, la réponse des patrons est la même : **« le marché est compliqué, les GAFAM captent de plus en plus de parts de marché et nous serions loin des objectifs... »**

Nous sommes à deux doigts de verser une larme.

Mais lorsque nous regardons les communications de ces mêmes patrons aux marchés financiers ou les communiqués des entreprises et groupes de la publicité, ce n'est que : **« croissance positive, acquisitions d'entreprises, remontées de dividendes records pour les actionnaires... »**

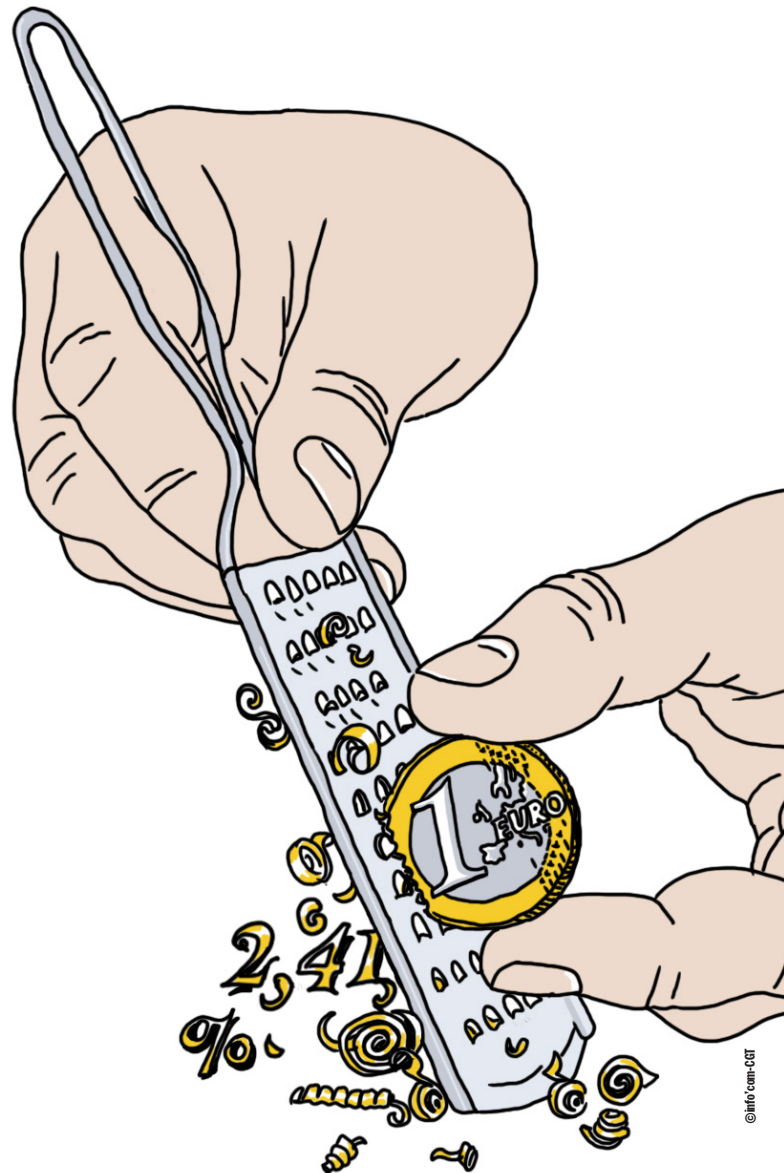
Pendant ce temps, l'inflation continue de galoper et, pour ne rien arranger, un contexte mondial très dégradé accélère encore la hausse du prix de l'essence et des matières premières.

L'augmentation du SMIC au 1^{er} juin 2026 de 2,41 % bouscule les prévisions du patronat de la publicité, qui souhaitait augmenter l'ensemble de la grille des minima conventionnels de seulement 0,5 %.

Cela aurait placé le niveau 1.1 de la grille en dessous du SMIC. Contraints d'augmenter leurs propositions, grâce ou à cause du SMIC, selon le point de vue, **le patronat propose désormais 1,50 % pour les employés et 1 % pour les agents de maîtrise et les cadres.**

Il y a malgré tout un certain cynisme de la part du patronat, car le premier niveau de la grille des minima conventionnels des employés ne dépasserait le SMIC que de 2,98 €, soit un salaire de 1 870 €.

Un véritable scandale, la CGT exige une augmentation de 2 % sur l'ensemble de la grille.



Ensemble, nous sommes plus forts : rejoignez Info'Com-CGT !